



L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi

FIDEM SERVAVI

« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7

N° 101

Prieuré saint Pierre et saint Paul

Le prieuré – 6, rue du Chapitre – 25920 Mouthier Haute-Pierre

dimanche 26 juillet 2009

Ce sermon peut être téléchargé au format .wma ou .mp3 depuis le site <http://www.fidemservavi.info/> à l'adresse suivante :
http://www.fidemservavi.info/index_a_sermons.htm

Résumé

C'est de la gestion de biens dans l'ordre de la grâce que sera marquée la mesure des récompenses qui nous attendent. La grave responsabilité des clercs dans la charge qu'ils ont de conduire les âmes au Ciel.

Sermon du « Huitième dimanche après la Pentecôte »

Mes bien chers frères,

L'Église nous livre aujourd'hui la parabole de *l'intendant malhonnête*. Celle-ci doit être bien comprise. Je m'appuie sur Dom Guéranger qui nous la commente et qui établit également la relation avec le passage de l'Apôtre saint Paul aux Romains que nous venons d'entendre.

Dans cette parabole, *l'homme riche* c'est Notre Seigneur Jésus-Christ, qui dans son humanité est établi sur tous les biens de la création et l'Église a donc joint à cette parabole ce que nous dit l'Apôtre saint Paul sur notre filiation à Dieu et notre part d'héritage : « (...) *si nous sommes fils, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ* ».

Toutefois, pour arriver à la possession de cet héritage, une série d'épreuves nous est imposée. L'enseignement sur notre condition et nos devoirs de baptisés, ces deux dimanches derniers, nous le rappelle, et nous voyons aujourd'hui comment dans l'ordre de la grâce, il faut que nous fassions valoir ces biens surnaturels. « Notre fidélité dans la gestion de ces biens, nous dit Dom Guéranger, confiés en des proportions si variées aux soins des fils d'Adam pendant les jours de leur exil, marquera la mesure des récompenses sans fin qui nous attendent ».

Dans sa justice et sa charité, Notre Seigneur nous assure par conséquent, premièrement de la pleine propriété de la part éternelle, le bonheur du Ciel pour lequel nous sommes créés. Le Psalmiste nous dit : « *Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice ; c'est Vous qui me rendrez mon héritage* ».

Et deuxièmement, Notre Seigneur se réserve, avec ses droits absolus, tout ce qui nous est imparti ici-bas : les grâces, les vertus, ainsi que les talents. Tout ce dont nous disposons de par Sa libéralité doit être géré et demeure soumis à des conditions qu'il nous faut respecter, à des difficultés qu'il nous faut surmonter. C'est pourquoi Dom Guéranger parle des « richesses de la terre d'épreuve ».

Avec ces explications, nous comprendrons que la bonne gestion de ces biens constitue toute la différence avec l'insensé, qui, lui, ne pense qu'aux plaisirs d'ici-bas, qui dilapide ses biens et qui troque le bonheur du ciel, pour les joies éphémères et passagères de la terre. Or, mes bien chers frères, le jour vient, pour l'insensé comme pour le sage, où l'on rend son âme à Dieu. « C'est alors que le riche comme le pauvre, remarque Dom Guéranger, est traduit dans la nudité du jour de sa naissance et où il entend la parole du Maître : *Rendez-moi compte de votre administration* ».

C'est ici qu'apparaît toute la signification de la parabole, car c'est un grand malheur pour le serviteur qui s'est cru maître, pour l'économe qui s'est complu à dissiper des biens dont il n'était que le dispensateur ! Celui-là comprendra au jugement particulier, l'erreur ou l'a conduit son orgueil. Passant peut-être pour honnête aux yeux du monde, mais puisque rien n'échappe au juste Juge, sa gestion sera pourtant passée au crible, et puisqu'il n'aura pas tenu compte des intentions de celui qui lui a confié ces richesses, il sera dépossédé. En effet, au delà de la mort, le travail cesse, et il ne pourra plus réparer ses torts par une administration plus conforme aux volontés de Notre Seigneur.

C'est ce que Notre Seigneur nous fait également comprendre avec *l'homme riche et le mendiant Lazare*. Après leur mort, nous nous rappelons ce que demandait le riche en enfer, en apercevant Abraham et le mendiant Lazare auprès de lui. Abraham répondit : « *Rappelle-toi que toute ta vie, tu as connu le bonheur et Lazare le malheur. Maintenant il est ici consolé, et toi au supplice* ». Le riche demande alors d'envoyer Lazare prévenir ses cinq frères qui sont encore sur terre, pensant que son apparition suffirait à les convaincre de ne pas suivre le même chemin. Abraham lui répond : « *Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent* ». Le riche insiste : « *Non, père Abraham, si c'est un mort qui vient chez eux, ils feront pénitence* ». Mais Abraham conclut : « *S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, quand bien même un mort ressusciterait, ils ne croiront pas* ».

Voilà donc ce qui est réservé à celui qui n'a pas fait pénitence avant sa mort ; d'où l'importance de la parabole de ce matin : Notre Seigneur Jésus-Christ, le juste Juge, indique le moyen de réparer la peine qu'ont encourue les malversations de cet économe. Que celui qui n'a pas fait pénitence, imite l'habileté de l'économe infidèle, et il sera loué pleinement, « parce qu'en disposant ainsi pour les serviteurs de Dieu des richesses mises entre ses mains, commente Dom Guéranger, loin de frustrer le Seigneur de toutes choses, il ne fait que rentrer dans ses intentions ». Tel est le sens de la parabole qui nous est proposée aujourd'hui.

En ce qui concerne maintenant le passage de l'Épître aux Romains, l'Apôtre saint Paul nous dit : « *Vous n'avez point reçu l'esprit de servitude pour être encore gouvernés par la crainte, mais vous avez reçu l'esprit de l'adoption des enfants, dans lequel nous crions : Abba ! C'est à dire, Père* », il est donc question de la loi de crainte et de cette gestion que la synagogue s'est vue retirée. Ces biens qui lui furent jadis confiés, sont signifiés en d'autres passages de la sainte Écriture, par la vigne du Maître dont ils avaient la charge, la parabole des vigneronniers homicides. Ainsi, aussi bien dans l'Évangile que dans l'Épître, nous voyons que ces biens sont désormais confiés à l'Église. Saint Jérôme le fait justement remarquer dans son homélie à l'office de Matines ce matin, et à sa suite, Dom Guéranger nous dit que « c'est ainsi (...) que pendant qu'Israël suit jusqu'au bout la voie fatale du reniement, une autre famille se forme et grandit qui prend sa place devant Dieu, et dédommage le Seigneur, par sa docilité, des amertumes dont l'abreuvent ses premiers fils ».

Aussi, puisque Dom Guéranger fait état de la fécondité de l'Église, de sa puissance de sanctification, de toute l'importance de son rôle auprès de nous, et qu'il souligne qu'« il n'y a dans l'Église qu'une seule vie, celle de l'Homme-Dieu, du Christ chef formant son corps mystique et développant dans l'Esprit-Saint ses divers membres », j'en profite pour préciser ici que tout argument qui ne respecte pas cette théologie du Corps mystique, n'est qu'une erreur engendrant des positions qui ne sont point catholiques.

Dom Guéranger souligne même un des aspects fort important pour nous aujourd'hui, car en disant que « l'Église est la société spirituelle essentiellement ordonnée à la vie de l'éternité », c'est donc que nous lui devons tout dans l'ordre de la grâce, et qu'elle est dépositaire des rites liturgiques. Celle-ci ne peut donc nous donner aucun rite douteux et invalide. Le terme de *rite bâtard*, souvent employé par la fausse majorité

traditionnelle étant inconcevable. Ces nouveaux rituels depuis 1968, puisque dans l'Église, la règle de la prière c'est la règle de la foi, sont la preuve qu'ils sont les fruits de la secte conciliaire et non pas de l'Église catholique.

Alors qu'au contraire, comprenons-le bien, c'est à l'Église, la sainte Épouse de Notre Seigneur, que nous sommes redevables pour toutes ses actions sûres, non équivoques et efficaces pour nos âmes. Voilà pourquoi il nous est rappelé, non seulement en suivant l'enseignement de la parabole de ce matin, mais aussi de par d'autres paraboles de Notre Seigneur, qu'« *Il sera réclamé beaucoup à qui l'on a donné beaucoup ; et il sera demandé plus à qui l'on aura confié davantage (encore) »*.

Et c'est ce qui m'amène, mes bien chers frères, à vous faire prendre conscience de cette fidélité dans la gestion des biens qui nous sont confiés ici-bas. Car vous l'aurez compris, c'est de cette fidélité que dépendra la mesure des récompenses éternelles.

Le libéralisme ayant gagné la grande majorité des esprits, nous assistons désormais à cette facilité déconcertante avec laquelle ceux qui se disent catholiques, s'arrangent, avec les articles de foi, avec la foi elle-même et le magistère de l'Église, avec les commandements de Dieu et de l'Église, et puis dans le domaine du devoir d'état, avec les obligations contractées devant Dieu. Les clercs, eux aussi, s'accommodent avec l'erreur, avec l'hérésie et l'apostasie. Comme je vous l'ai déjà fait remarquer, tout ce monde ne s'aperçoit pas, exactement comme le porc dans sa bauge qui ne se rend pas compte qu'il sent mauvais, combien ce libéralisme les a gagnés. La conséquence directe, c'est que leurs responsabilités envers les âmes ne sont plus assumées.

C'est redoutable ! C'est leur salut qui est en jeu, car c'est de ceux qui ont charge d'âmes, que ces âmes, en grande partie, reçoivent les directives pour l'administration et la gestion de grâces nécessaires au salut. Dom Guéranger soulève ce point très clairement dans son commentaire : « Malheur au temps dans lequel les dispensateurs de la parole sainte, dit-il, ne laisseraient plus tomber sur les âmes, avec des principes diminués ou faussés, qu'une semence atrophiée ! ».

Il en est ainsi pour le clergé conciliaire, mais également des clercs de la fausse majorité traditionnelle, car pour eux aussi, l'on constate cette prévarication. Par conséquent, plus que jamais, il est difficile aux prêtres et aux évêques de faire leur salut, car nous retrouvons actuellement les mêmes prévarications du clergé conciliaire, au sein de la fausse majorité traditionnelle.

Et si je fais ces remarques ce matin, mes bien chers frères, c'est parce que, à moi aussi, il me sera demandé compte de ma gestion. Vous savez combien, depuis quelques années, je m'efforce de faire remarquer les erreurs et surtout la position erronée de cette fausse majorité traditionnelle, car pour tous ceux qui se réclament à juste titre de la tradition, la pire des positions est bien celle que l'ennemi entretient, celle qui consiste à faire marcher les catholiques sous la bannière de la Franc-Maçonnerie, tout en les faisant croire qu'ils marchent sous la bannière des clefs apostoliques.

C'est pourquoi, il est indispensable de faire comprendre que tous nous auront à répondre de la façon dont nous aurons dispensé la doctrine et utilisés nos connaissances, nos talents. Que certains s'interrogent s'ils ne dispersent pas ces talents leurs compétences et leur temps, à des travaux qui ne font que cautionner des positions erronées au détriment de la nécessité qu'on les âmes de connaître la vérité et la véritable position catholique dans les événements que nous traversons, pour assurer leur salut éternel.

Dom Guéranger nous dit dans son commentaire ce matin, à propos des dispensateurs infidèles de la parole de Dieu, que « le Saint-Esprit n'est point tenu de suppléer par lui-même à leur insuffisance, et il ne le fera pas d'ordinaire, car tel est l'ordre établi par Notre Seigneur Jésus-Christ pour la sanctification des membres de son Église ». Cela n'est pas sans nous rappeler la conséquence de l'aveuglement spirituel, effet du péché, car effectivement Notre Seigneur abandonne les hommes à leurs propres opinions et bien sûr à leur insuffisance ! La conséquence directe de cette insuffisance et de cette suffisance de soi-même, c'est cette intention manifestée par les autorités de la fausse majorité traditionnelle : celle de convertir Rome, de convertir ces imposteurs qui ont perdu la foi, alors que dans l'Épître aux Hébreux, l'Apôtre saint Paul stipule très nettement qu'« *Il est impossible, pour ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la douceur de la parole de Dieu et les merveilles du monde à venir, et qui pourtant sont tombés, de les renouveler une seconde fois en les amenant à la pénitence, ceux qui pour leur part crucifient de nouveau le Fils de Dieu et le livrent à l'ignominie »*.

Que chacun alors s'examine, mes bien chers frères, et cela quelle que soit notre place, notre responsabilité. Considérons sérieusement ce matin l'enseignement de cette parabole, car le riche comme le pauvre, pour reprendre les termes de Dom Guéranger, sera traduit dans la nudité du jour de sa naissance et il entendra la parole du Maître : *Rendez-moi compte de votre administration* ».

Ainsi, avec cette parabole nous aurons compris que c'est de la fidélité dans la gestion de biens dans l'ordre de la grâce que sera marquée la mesure des récompenses qui nous attendent. Et puisque nous avons vu en relation avec l'Épître de l'Apôtre saint Paul, la grave responsabilité des clercs dans la charge qu'ils ont de conduire les âmes au Ciel, nous aurons également saisi cette nécessité d'agir sans compromission avec l'erreur et avec les fauteurs d'erreurs.

Dans l'Oraison Collecte, l'Église nous fait demander à Dieu de nous accorder un esprit qui nous fasse toujours juger avec droiture et agir en conséquence, et elle met sur nos lèvres cette intention : « puisque, sans Vous, nous ne pouvons pas même exister, rendez-nous capables de régler sur vous notre vie (...) ».

Eh bien demandons à Notre Seigneur Jésus-Christ, par l'intermédiaire de sa très sainte Mère, les grâces nécessaires pour mener une vie véritablement en règle avec tous les devoirs qui nous sont imposés par notre nature, et prions la Reine du clergé, l'Auguste Reine des Cieux, pour les vocations sacerdotales et religieuses conformes en tout point à la véritable Église de Notre Seigneur Jésus-Christ et zélés pour le règne du Sacré-Cœur, pour le salut des âmes.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset



Prière après la Messe, tous les dimanches et jours de fêtes, pour demander à Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi de France, le retour de Son Lieutenant, le roi très chrétien, et ainsi le retour de la France à sa vocation d'origine [Ouvrir](#) - [Télécharger en PDF](#)



Photocopiez et diffusez

Pour vous désabonner de « *L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi* », veuillez envoyer un mail à mail@fidemservavi.info